

Expéditeur :

.....
.....

.....
.....

B -

Par recommandé

A....., le

Concerne:

Indexation de votre loyer

Adresse Immeuble :

Madame, Monsieur,

Conformément à la législation et au contrat que nous avons conclu ensemble, nous vous informons que le prix du loyer de notre immeuble que nous vous donnons en location, est indexé à la date anniversaire du bail.

Cette indexation se fait conformément à la formule établie sur base de l'indice santé communiqué sur le site officiel du Ministère : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres> :

Loyer de base x Indice Santé nouveau
Indice Santé de base

Le loyer de base est celui qui est mentionné dans votre contrat de bail.

L'indice Santé de base est celui du mois qui précède celui de la conclusion du bail.

L'indice Santé nouveau est celui du mois qui précède celui de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du bail.

Dès lors, **votre un nouveau loyer exigible depuis** (Date anniversaire de l'entrée en vigueur du bail) est **de**€ majoré des charges convenues éventuelles. Aussi, nous vous invitons à adapter vos ordres de paiement bancaire et régler cette somme lors des prochaines échéances mensuelles.

Clause pour les arriérés d'indexation à récupérer

Si ce n'a été payé, nous vous saurions gré de bien vouloir également nous verser les arriérés d'indexation des trois derniers mois (soit 3 X la différence entre votre ancien loyer et le nouveau loyer indexé).

Nous vous remercions du bon suivi réservé à la présente et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

(Le bailleur)